

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 25 août 2016

Tarifs de l'électricité 2017 Viteos baisse les prix de l'électricité

Pour les clients de Viteos, les tarifs électriques vont diminuer d'environ 7% en 2017 en raison d'une baisse des prix de l'énergie et de l'acheminement. Le prix de l'énergie toujours en baisse sur les marchés se répercute sur le prix de la part énergie. En corollaire, le prix de l'acheminement du courant baisse suite à des changements dans le mode de calcul des coûts fixés par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Pour sa part, la Confédération augmente la taxe pour la rétribution à prix coûtant (RPC) de 0.2 cts/kWh.

Energie

Viteos est parvenue à baisser les coûts de l'énergie grâce à la stabilité des coûts de ses propres productions et à une bonne gestion du portefeuille d'achat depuis plusieurs années, dans un marché de l'énergie en baisse. Les prix des différents types de plus-value écologique comme Vivalor, Areuse et Areuse+ restent stables.

Acheminement

Le coût de l'acheminement baisse dans la même proportion en raison d'une modification du mode de calcul effectuée par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Quant aux coûts d'exploitation et de renouvellement des réseaux de Viteos, ils demeurent stables.

Taxes fédérales et cantonales

De son côté, la Confédération poursuit sa politique volontariste en faveur des énergies renouvelables. Elle augmente de 0.2 cts/kWh la rétribution à prix coûtant (RPC), dont le montant total s'élève désormais à 1,5 cts le kWh acheminé. Les prix des prestations dues aux collectivités publiques (PCP) communales demeurent inchangés. Ils pourraient cependant évoluer à la suite de l'introduction de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

Les coûts finaux de l'électricité doivent être annoncés chaque année fin août pour l'année suivante. La constitution de ces tarifs se décompose comme suit : le coût de l'énergie ainsi que la qualité choisie pour l'énergie consommée, les frais d'acheminement et la part imposée par les collectivités publiques.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

-  Remigio Pian, directeur énergies et produits de Viteos, tél. 032 886 00 03
-  <http://www.viteos.ch/Activites/Electricite/Tarifs-electriques>